

La situation économique du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni sort lentement de la récession la plus longue qu'il ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Après un recul ou au mieux une croissance nulle pendant dix trimestres, accompagné d'un taux de chômage de plus de 10 %, le produit intérieur brut devrait croître de 1,2 % en 1993. En septembre, le déficit commercial annualisé se chiffrait à 29,4 milliards \$.

Bien que la productivité manufacturière se soit améliorée au cours de la dernière décennie, elle n'a pas rattrapé celle des autres grands pays industriels du G-7. Le taux d'inflation (moins de 4 %) reste faible et les dépenses au détail ont montré des signes encourageants de croissance tout au cours de l'année. Depuis qu'il a retiré la livre sterling du Mécanisme des taux de change en septembre, le gouvernement a réussi à réduire les taux d'intérêt de 10 % à 6 % et ce, sans relancer l'inflation.

Le 12 novembre 1992, le chancelier de l'Échiquier a annoncé une stratégie économique axée sur la croissance à long terme : la réduction du taux d'inflation, une limite aux dépenses publiques et des mesures fiscales de durée limitée devant permettre au gouvernement de mettre en application ses politiques sur la privatisation, la déréglementation et la réforme de la fiscalité des entreprises. Des augmentations importantes des dépenses ont été prévues dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des projets d'immobilisation tels les routes, le rail, le système de transport de Londres, les soins de santé, les infrastructures et l'habitation.

Dans son discours sur le budget du 16 mars dernier, le Chancelier a indiqué que le déficit de 1993-1994 augmenterait à environ 50,1 milliards £ (96 milliards \$), soit 8 % du produit intérieur brut. Il n'a

proposé aucune hausse marquée des impôts avant avril 1994 et il a déclaré que le déficit resterait élevé et au-dessus du niveau jugé acceptable dans le Traité de Maastricht.

Afin d'appuyer le secteur manufacturier ainsi que les petites et moyennes entreprises, le budget comportait des réductions de l'impôt anticipé sur les sociétés, des améliorations aux crédits à l'exportation et la prolongation du régime de garanties aux petites entreprises. Il annonçait en outre quatre projets pilotes qui fourniront aux employeurs des subventions devant servir à créer des emplois pour les chômeurs de longue date.

Dans le but d'augmenter ses recettes, le gouvernement a annoncé des changements à la taxe sur les revenus pétroliers, l'élargissement de la taxe sur la valeur ajoutée sur le combustible et l'électricité domestiques, l'augmentation de la taxe sur les carburants routiers (3 % par année), et, en réponse aux pressions du secteur financier, une allocation à la vente d'obligations aux banques et aux entreprises de construction qui sera prise en compte dans le financement des emprunts du secteur public.

Au Conseil européen de Maastricht, la Grande-Bretagne a convenu de participer pleinement aux discussions sur l'instauration d'une union économique et monétaire complète comprenant une Banque centrale européenne. Le gouvernement britannique a obtenu que la décision finale sur son adhésion à une telle union soit prise par le Parlement en temps opportun. Il reste prudent sur la question de l'union monétaire et il est devenu clair que d'autres membres de la CE partagent certaines des inquiétudes de la Grande-Bretagne.